

# LA GAZETTE DES QUATRE SAISONS

N°25 Mai 2019



## L'AMAP a dix ans !...

Ci-contre, quelques «ancêtres», créatrices et créateur en 2012.

En effet, les Statuts de l'Association (très élaborés), N° d'identification W77200121, ont été validés lors de la réunion du conseil du 14 mai 2009, puis leur déclaration est parue au Journal Officiel du 1<sup>er</sup> août 2009 sous le N° 20090031.

Dix ans plus tard, le réseau AMAP-IdF, dans son rapport d'activité 2018 écrit : « face à l'arrivée des nouveaux acteurs du développement agricole et des circuits courts, la question du « qui sommes-nous ? », « quel modèle défend t'on ? », « quelles sont nos spécificités face à ces acteurs naissants ? », ou encore « quel positionnement face à tel acteur ? » font partie des questionnements qui traversent de nombreux.euses Amapien.ne.s et paysan.ne.s. ».

## Quelques mots de producteurs :

### Point sur la chèvrerie

Eh oui, c'est reparti. Des nouvelles de Laurence et de ses chèvres : malheureusement trois décès pendant l'hiver.

Très peu de période de repos si on peut le dire comme cela. Car dès la fin de production début janvier, il a fallu que Laurence et son mari fasse le grand nettoyage et la révision de tout le matériel de la chèvrerie. Et depuis fin mars début avril, les mises-bas ont repris avec près de 90 naissances en moins d'une semaine et prêt de 130 chevreaux nés au global. De plus de nombreuses chèvres portaient mal leurs chevreaux et il a fallu les aider avec de nombreux efforts à mettre bas.

Une grande partie sont déjà partis, les mâles chez un engraisseur et les femelles pour repeupler ou démarrer un élevage. Les bébés prennent du temps à s'alimenter car certains doivent être nourris au biberon.

Laurence a du mal à faire face car entre les bébés à s'occuper, les deux traites par jour et les fromages à préparer. Cela fait des journées de près de 12 heures. Heureusement son mari l'aide maintenant sur le gros œuvre, les facturations et les livraisons, sa fille ponctuellement l'aide aussi sur les relations avec les Bio-coop.

Nous avons aujourd'hui 26 contrats fromages et il est encore possible de prendre un nouveau contrat ou demi-contrat. L'engagement des Amapiens de Melun qui paient en grande partie en une fois permet à Laurence de passer le cap difficile de début de saison.

Les fromages sont frais mais déjà de grande qualité comme vous avez pu vous en rendre compte. Laurence a déjà obtenu des médailles à la 52<sup>ème</sup> foire aux fromages et aux vins de Coulommiers. Médaille d'or avec son crottin affiné au lait cru, et sa buche affinée, cendrée ou non, au lait cru et une médaille de bronze pour la faisselle



### Bonjour, je suis Mickael le Boulanger .

Depuis 4 ans que je me suis installé en tant que boulanger éco-responsable, je travaille exclusivement en circuit court, et essentiellement avec le réseau Amap.

Mon credo est on ne peut plus simple, faire du BIO-LOGIQUE,

Mon atelier de panification se situe dans la Ferme de la Carrière, chez Mr Rémi Garnot à Réau(77)

Je travaille exclusivement des farines biologiques élaborées à Chateau Landon (77) (56km depuis Réau) par Mr Gilles Matignon dans son moulin artisanal. Le blé est exclusivement issue des récoltes de Mr Jean-François Gautier, exploitant céréalier 100% bio à Combs la ville (64km depuis chateau Landon , 9km depuis Réau)

Je peux donc affirmer que mon réseau est un des plus court d' Ile de France, avec un bilan carbone moindre et un produit sain.

Présent dans 3 départements (94/77/91) je travaille en collaboration avec 8 Amaps , dont la plus lointaine n'est située qu'à 20 km du lieu de production. Mon atelier se transforme en point de vente directe tout les vendredi après midi entre 14h et 20h, l'occasion pour vous de venir visiter l'endroit et pourquoi pas faire du pain ensemble ?

Avec le projet de Mr Garnot de convertir son exploitation 100% bio d'ici 2021, la boucle sera d'autant plus raccourcie puisque je pourrai directement utiliser le blé produit sur place.

Merci de m'avoir lu, à très bientôt dans votre Amap.



## Laisse béton !

**MAUVAISE NOUVELLE** pour les lombrics et les hérissons. La « taxe béton », qui devait voir le jour pour dissuader les promoteurs de bétonner et d'asphalter à toute berzingue sur les terres agricoles et les espaces naturels, a été discrètement enterrée.

Chaque année, en France, 60 000 hectares, soit l'équivalent du Territoire de Belfort, sont « artificialisés », comme on dit dans le jargon administratif, c'est-à-dire nappés de goudron ou de ciment. Une véritable cata pour la microfaune qui crèche dans les sols et pour les nappes phréatiques. Histoire de freiner ce désastre écologique, Nicolas Hulot, quand il était encore au gouvernement, avait promis de taxer toute nouvelle construction réalisée sur des sols agricoles ou forestiers. Impensable pour l'Union nationale des aménageurs et la Fédération des promoteurs immobiliers, qui ont réussi à convaincre Matignon et notre nouveau ministre de la Transition écologique d'abandonner cette folle idée.

Pourtant, il s'agissait juste de remplir la feuille de route fixée en 2011 par l'Europe : la « suppression d'ici à 2050 de toute augmentation nette de la surface occupée ». En clair, pour tout espace consommé, un autre doit être « désartificialisé ». Si l'objectif « zéro artificialisation des sols »

a bien été inscrit dans une loi en 2016, puis réaffirmé par Hulot dans son plan Biodiversité 2020, aucune date butoir n'a jamais été fixée par le gouvernement.

Depuis 2017, les pouvoirs publics disposent pourtant d'un rapport alarmant sur les conséquences de l'artificialisation des sols. Le doc, corédigé par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), chiffre à plus de 4 millions d'hectares la surface des sols artificialisés en France métropolitaine, ce qui fait plus de 7 % de l'Hexagone imperméabilisé. Avec pour conséquence de moins en moins de terres agricoles, puisque 70 % des constructions et des nouvelles routes se font sur les terres arables. Le béton est dans les prés !

Dans son rapport, l'Inra préconisait donc de tenir compte, a minima, de la valeur agronomique des sols avant de lancer les bulldozers et les pelleuses. La France est, derrière l'Allemagne et l'Espagne, le pays qui a le plus perdu de terres agricoles en dix ans. Au rythme actuel, 15 % du territoire sera bétonné en 2050. Fâcheux quand on sait qu'un sol abîmé met cent ans à se reconstituer, avec ses vers de terre, ses champignons et ses bactéries.

Sauf si Macron nous dit que l'on peut réparer en cinq ans ?



"le canard enchaîné" (24/4/19)

## EUROPACITY ?

Europacity est un projet immobilier regroupant des loisirs, des commerces, des hôtels-restaurants, ainsi qu'un parc urbain et une ferme urbaine. Il pourrait voir le jour en 2024 sur le territoire du « Triangle de Gonesse » dans le 95, entre les aéroports de Roissy et du Bourget, à la limite du 93. La société investissant (3 mds d'euros) est « Alliages et Territoires » filiale du groupe Auchan, associée au groupe chinois Wanda. Projet « structurant » du « Grand Paris », Europacity serait desservi par le métro Grand Paris Express (ligne à construire).

La pertinence et la dimension du projet sont contestées depuis l'origine, notamment à cause de son impact environnemental et l'artificialisation des terres agricoles qu'il implique. Un sondage réalisé fin 2018 affirme que 81% des personnes interrogées, vivant au voisinage se disent favorables au projet, bien que 59% n'en aient jamais entendu parler..., mais aussi que 78% des franciliens trouvent justifiées les inquiétudes des opposants.

Le 20 décembre 2018, le Préfet du 95 prend un arrêté déclarant d'utilité publique l'opération d'aménagement. Le 12 mars, le Tribunal Administratif de Cergy annule le plan local d'urbanisme de la commune de Gonesse au motif de la conversion de 280 hectares d'espaces agricoles. Le maire veut faire appel.

De nombreuses associations environnementales et personnalités considèrent ce projet comme un exemple criant de Grand Projet Inutile (GPI). Par ailleurs, il a été créé par des professionnels (urbanistes, agriculteurs, organismes de la distribution alimentaire, financiers...) un groupement de Coopération pour une Ambition Rurale et Métropolitaine Agricole (CARMA) qui a déposé en février un projet phare pour le Triangle de Gonesse. Le but : promouvoir une agriculture biologique de proximité au service de la population.

Sur les terrains, il se tiendra une fête massive les 18 et 19 mai.

(Sources : wikipedia, carmapaysdefrance.com, nonaeuropacity.com)

Extrait du site « [triangledegonesse.fr](http://triangledegonesse.fr) » :

